

# LES DECHETS DU SECTEUR BOIS

## Le secteur du bois peut se scinder en 3 types d'activités :

- La sylviculture (coupe sur pied)
- La transformation du bois (scieries, menuiseries, fabricants panneaux, parquet...)
- Le commerce du bois (vente de panneaux, chevrons...)

## Les déchets de bois sont habituellement classés en 3 catégories :

- Bois A : uniquement bois blanc, non traité (peinture, vernis...) et non imprégné : caisses, palettes
- Bois B : bois traité mais non imprégné : bois peint, vernis, panneaux stratifiés, aggloméré
- Bois C : bois traité. Il s'agit presque toujours de déchets dangereux : traverses de chemin de fer

**De nombreux déchets sont communs à toutes ces activités. La plupart des entreprises du secteur valorisent déjà beaucoup leurs déchets et chutes de bois. Les filières de valorisation des déchets de bois sont nombreuses :**

- Pâte à papier
- Fabrication de panneaux
- Réutilisation
- Chauffage individuel, collectif et industriel
- Gazogène
- Compostage
- Paillage et litières animales
- Charbon de bois
- Bois d'allumage
- Etc.

Le bois ne peut être indéfiniment réutilisé dans les mêmes domaines d'application car les fibres raccourcissent au cours des opérations de transformation (broyages, etc.), ce qui contribue à diminuer la résistance du produit final.

Le transport représente un poste important tant en termes de volume à stocker que de transport. Il convient dès lors idéalement de trouver des partenaires locaux.

Ci-après sont inventoriés les déchets le plus souvent rencontrés, et proposés différentes pistes d'actions de traitement potentiels, notamment au travers de filières de valorisation alternatives et financièrement intéressantes...

# 1. Les déchets non dangereux, déchets industriels banals (DIB)

## Les écorces

Les écorces sont issues de l'écorçage des grumes.

### Filières

- Broyage. Le broyat peut être revendu à des filières locales, notamment aux entrepreneurs de jardinage à des fins de paillage ;
- Valorisation de la matière auprès de fabricants de panneaux ou de papetiers.

### Bonnes pratiques

- Privilégier les filières locales
- Stocker à l'abri de l'humidité

## Les copeaux et sciures

Les sciures et copeaux issus de la découpe du bois et de son usinage sont transportés par une centrale d'aspiration et/ou par un système de raclettes jusqu'à un silo de stockage.

### Filières

- Valorisation thermique via une chaudière à bois et/ou un compacteur à pellets, à des fins de séchage du bois ou de chauffage des ateliers.
- Valorisation de la matière auprès de fabricants de panneaux, de papetiers ou de fabricants de pellets.

### Bonnes pratiques

- Stocker à l'abri de l'humidité
- Contrôler l'absence de résidus métalliques (vis, clous...) !

## Les poussières

Le dégagement de poussières de bois n'est pas seulement un problème environnemental, mais aussi un problème de santé et de sécurité pour les travailleurs.

De nombreuses installations d'aspiration n'éliminent que les plus grosses particules de poussière, qui sont envoyées vers la hotte et sont aspirées. Les fractions les plus fines (PM10) ne le sont pas et sont facilement détournées vers l'espace de travail, de par les courants d'air. Dès lors, des précautions particulières doivent être prises pour que ces fines particules soient également évacuées.

### Bonnes pratiques

- Installer un filtre en tissu supplémentaire ou un filtre à manches après le multi-cyclone
- Maintenir l'environnement de travail propre et sain afin d'éviter l'accumulation de poussières
- Aspirer la poussière plutôt que la balayer
- Humidifier éventuellement la poussière avant de l'éliminer
- Lorsque la lame de la scie s'émousse, les fibres du bois sont cassées plutôt que coupées, ce qui libère davantage de poussière. Il convient donc de remplacer la lame à temps ou l'aiguiser.

## Les déchets de bois et les plaquettes non-traités

Si ces déchets ne sont pas recyclés ou valorisés, cela représente un gaspillage de ressources naturelles et entraîne un surcoût pour leur enlèvement et leur traitement.

Leur stockage sans soin apporte une gêne visuelle pour les clients, le voisinage et les travailleurs.

### Filières

- Valorisation thermique via une chaudière à bois et/ou un compacteur à pellets, à des fins de séchage du bois ou de chauffage des ateliers
- Valorisation de la matière auprès de fabricants de panneaux, de papetiers, de fabricants de pellets et de particuliers

### Bonnes pratiques

- Diminuer les chutes de production
- Séparer les déchets de bois traités des autres bois !
- Privilégier les filières locales
- Stocker à l'abri de l'humidité

## Les chutes de panneaux agglomérés

Les chutes de panneaux de bois agglomérés (OSB, Multiplex) peuvent être triés et rassemblés en un même container..

### Filières

- Valorisation de la matière auprès de fabricants de panneaux, de papetiers, de fabricants de pellets ou de fabricants de sols stratifiés, panneaux de bois et panneaux d'isolation.

### Bonnes pratiques

- Ne pas mélanger aux chutes de panneaux mélaminés et le MDF. Ces derniers contiennent trop de colles et ne sont valorisables qu'énergétiquement.

## Les déposes de menuiserie (sur chantier)

Elles sont constituées de déchets de chantier, lors de pose de nouvelles menuiseries. Ces déchets ne sont pas tous de même nature. Ils peuvent être composés de châssis, portes et autres ouvrages en bois, en PVC, ou en aluminium. Cela peut représenter un souci de gestion pour les entrepreneurs car leur tri demande de la place et les filières de valorisation sont peu connues.

### Filières

- Valorisation des châssis en aluminium auprès d'un ferrailleur.
- Valorisation du PVC, ayant encore une valeur marchande!
- Récupération en interne et réutilisation des quincailleries
- Certaines entreprises louent des containers pour les déposes de menuiserie. Ils broient et séparent les fractions qui seront ensuite valorisées séparément à 100% (granules de PVC, pellets...)

### Bonnes pratiques

- Organiser une gestion et un tri efficace de ces déchets multiples

## Déchets de plastiques et films d'emballages

Les matières plastiques ont envahi nos containers, difficile de leur échapper. Elles proviennent des emballages, des protections ainsi que des cales liés aux matières premières. Ils sont bien souvent assimilés à des déchets industriels banals ou encore déchets d'emballage industriel.

Alors que ces matières représentent environ 7 % de la masse totale des déchets, ils ne sont qu'insuffisamment triés. La plupart du temps, ils sont incinérés avec les ordures ménagères alors qu'il existe pourtant des filières de valorisation.

### Filières

- Sur chantier, trier les déchets plastiques via le système Clean Site System ([www.cleansitesystem.be](http://www.cleansitesystem.be)) à des fins de recyclage et de réutilisation dans la fabrication d'autres produits. Clean Site System est une solution financièrement avantageuse pour les entrepreneurs. En collectant les déchets d'emballages plastiques dans les sacs Clean Site, disponibles chez les négociants en matériaux (1,65 € pour un sac de 400 litres), le coût de la gestion des déchets plastiques diminue. Le retour des sacs pleins chez le négociant en matériaux est gratuit.
- Certains collecteurs, et selon la négociation, collectent gratuitement ou paient les déchets de plastiques souples et plastiques rigides (PE, PP, PC, PS, PVC, ABS...) s'ils sont en quantité suffisante et correctement triés. Ces déchets de plastiques sont collectés à des fins de recyclage et de réutilisation dans la fabrication d'autres produits. A noter que le film étirable est le plus valorisable.

### Bonnes pratiques

- Négocier avec les fournisseurs afin de limiter le suremballage ;
- Privilégier les contenants en métal, verre et autres matières réutilisables ;
- Privilégier les grands contenants, qui assurent gains financiers et écologiques ;
- Privilégier les plastiques recyclés ;
- S'affilier à Val-I-Pac, organisme agréé qui prend en charge l'obligation de reprise et d'information relative aux déchets d'emballages industriels et qui incite les entreprises au tri sélectif par le biais de deux incitants financiers : le forfait recyclage et le forfait conteneur.

## 2. Déchets dangereux

Les déchets dangereux sont des déchets qui représentent un danger spécifique pour l'homme ou l'environnement. Ceux-ci sont identifiés et listés dans le catalogue des déchets. Les entreprises ont des obligations par rapport à la gestion de ces déchets dangereux :

- Faire appel à un collecteur agréé par la Région wallonne ;
- Comptabiliser dans un registre les indications de quantité, nature et caractéristiques des déchets produits, ainsi que le processus générateur des déchets, le lieu de dépôt de ceux-ci et la date à laquelle les déchets ont été cédés au collecteur agréé ;
- Faire une déclaration annuelle via un formulaire, à l'Office Wallon des Déchets.

### Colles, cartouches de silicones

#### Bonnes pratiques

- Privilégier les opérations de montage qui peuvent être réalisées mécaniquement (agrafes, clous, vis...)

- Privilégier les colles et silicones sans solvants ou dont la composition en substances toxiques est moins nocive (sans pictogramme de dangerosité).
- Utiliser des poches souples de silicone - leur contenance est plus grande et leur prix moindre - afin de diminuer le volume de déchets dangereux.
- Vérifier les dates de péremption de ces produits afin de ne pas en gaspiller.

### Déchets de peinture, laques, lasures, vernis...

La teneur en composants nocifs (solvants, etc.) de ces produits s'est fortement atténuée ces dernières années. Pour rappel, l'utilisation d'une cabine de peinture nécessite une demande de permis d'environnement classe 2.

#### Bonnes pratiques

- Les high-solid coatings et les coatings à base d'eau sont moins impactants en matière d'environnement
- Utiliser un pistolet HVLP (High Volume Low Pressure) pour arrêter la pulvérisation permet de gaspiller moins de peinture et donc de libérer un pourcentage moindre de COV. Cependant, les pistolets HVLP ont pour inconvénient une vitesse de travail plus lente, une consommation accrue d'air, la difficulté de traitement des produits très visqueux et un réglage plus difficile.
- Opter pour des huiles organiques ou des vernis à base aqueuse pour les traitements des boiserie en intérieur (notamment pour les parquets)
- Préférer l'achat de matières premières en grands contenants afin de réduire le nombre de déchets d'emballage
- Vérifier les dates de péremption de ces produits afin de ne pas gaspiller

### Déchets de Solvants, acétone, dégraissants, thinner, white spirit...

Les solvants sont un groupe de produits chimiques considérés comme produits dangereux. Ils sont inflammables, dégagent des vapeurs nocives et odorantes et représentent un danger pour l'environnement et la santé humaine. Le secteur de la pétrochimie a néanmoins beaucoup évolué et a développé des produits dégraissants plus respectueux de l'environnement tels que des dégraissants émulsionnables, biodégradables, de base 100% végétale à haut pouvoir dégraissant, totalement nettoyables à l'eau, sans composés organiques volatils (COV) et sans odeurs.

#### Filières

- Utiliser des fontaines de dégraissage biologique, qui utilisent le principe de régénération naturelle pour assurer un dégraissage efficace et économique des pièces

#### Bonnes pratiques

- Lire attentivement l'étiquette et respecter les conseils d'utilisation.
- Ne pas jeter les solvants usagés avec les DIB. Certains solvants incinérés avec les DIB forment des molécules extrêmement toxiques et cancérigènes.
- Éviter autant que possible l'utilisation de solvants organiques et de produits qui en contiennent (détachant, correcteur liquide, colle, marqueur...). Utiliser les plus faibles quantités possibles
- Comparer la toxicité de vos solvants organiques : certains sont pratiquement non toxiques à comparer aux autres.
- Privilégier l'utilisation de produits les moins volatils, notamment pour le nettoyage du matériel, et bannir les solvants organiques chlorés.
- Utiliser de l'eau, du savon, une pierre ponce ou du savon d'atelier pour se laver les mains.

## Adresses utiles

### Pour tout renseignement

[www.ucm.be/Environnement](http://www.ucm.be/Environnement)

### Fédérations et Unions belges

Union Nationale des Entreprises du Bois

[www.unebo.be](http://www.unebo.be)

Office Economique Wallon du Bois

[www.oewb.be](http://www.oewb.be)

Portail officiel de la filière du bois en Belgique

[www.woodnet.com](http://www.woodnet.com)

Fédération Belge du Commerce d'Importation de Bois

[www.boisimport.be](http://www.boisimport.be)

Association des Fabricants de Pâtes, Papier et Carton de Belgique – COBELPA

[www.cobelpa.be](http://www.cobelpa.be)

Fédération Belge des Entreprises de la Transformation du Bois – FEBELBOIS

[www.febelbois.be](http://www.febelbois.be)

Fédération Belge des Exploitants Forestiers et des Marchands de Bois – FEDEMAR

[www.fedemar.be](http://www.fedemar.be)

Centre Interfédéral d'Information sur le Bois

[www.bois.be](http://www.bois.be)

Fédération Wallonne des Menuisiers Belges

[www.menuisiers.com](http://www.menuisiers.com)

Société Royale Forestière de Belgique

[www.srfb.be](http://www.srfb.be)

Propriétaires Ruraux de Belgique

[www.ntf.be](http://www.ntf.be)

### Fédération et Unions Européennes

European Networks of Forest Entrepreneurs

[www.enfe.net](http://www.enfe.net)

Fédération Européenne du Négocier du Bois

[www.febo.org](http://www.febo.org)

### Labels

Labellisation du bois

[www.fsc.be](http://www.fsc.be)

Labellisation du bois

[www.pefcbelgium.be](http://www.pefcbelgium.be)

### Déchets

Opérateurs agréés

<http://environnement.wallonie.be>

Collecte des déchets d'emballages plastiques sur chantiers

[www.cleansitesystem.be](http://www.cleansitesystem.be)

Déchets d'emballage industriels

[www.valipac.be](http://www.valipac.be)

Fédération des Entreprises de Gestion de l'Environnement

[www.febem-fege.be](http://www.febem-fege.be)

